

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2960

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Économie sociale et solidaire (ESS) - Attribution de subventions à plusieurs organismes: Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes (CRESS AURA), ANCIELA, MIETE, CCO, Ronalpia, ETIC, Les Petites Cantines, Santé Commune, Le MOUVES, LyESS pour leurs programmes

d'actions pour l'année 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de

l'insertion et de l'emploi

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Pillon

Président: Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés: MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guilland), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2960

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : Économie sociale et solidaire (ESS) - Attribution de subventions à plusieurs organismes:
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes (CRESS AURA), ANCIELA,
MIETE, CCO, Ronalpia, ETIC, Les Petites Cantines, Santé Commune, Le MOUVES, LyESS pour
leurs programmes d'actions pour l'année 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil.

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Les acteurs de l'ESS représentent aujourd'hui 12,2 % des entreprises de la Métropole de Lyon et 9,2 % des emplois. Ils sont donc une composante essentielle du développement économique du territoire.

Ce modèle entrepreneurial spécifique est en constante croissance et par la même participe au développement économique de notre territoire en créant des d'emplois non délocalisables. On constate également que près des deux tiers des 18-30 ans déclarent un intérêt pour le secteur et que 75 % estiment qu'il contribuera au changement de la société.

Plusieurs organismes, œuvrant dans ce secteur, sollicitent le soutien de la Métropole pour leur action en matière de promotion et d'innovation sociale au cours de l'année 2018 : la CRESS AURA, Anciela, la Maison des initiatives de l'engagement du troc et de l'échange (MIETE), le Centre culturel œcuménique (CCO), Ronalpia, ETIC, Les Petites Cantines, Santé Commune, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (MOUVES) et LyESS.

II - Objectifs

La Métropole a adopté un nouveau programme de développement économique pour la période 2016-2020, qui promeut, notamment, un développement économique solidaire et exemplaire de son territoire.

De même, le programme métropolitain d'insertion pour l'emploi 2015-2020 (PMI'e) porte l'objectif de soutenir les structures d'insertion par l'activité économique pour faciliter le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Enfin, dans le programme métropolitain des solidarités (PMS), adopté par délibération n° 2017-2275 du Conseil de la Métropole le 6 novembre 2017, l'innovation sociale figure au cœur des principes du projet métropolitain, et confirme le souhait de soutenir des initiatives portées par des acteurs de l'ESS.

En effet, l'ESS et l'innovation sociale s'inscrivent au croisement de différentes politiques publiques et participent à ces objectifs en conjuguant développement économique, lutte contre les exclusions, problématiques environnementales et solidarités. L'ESS promeut un modèle de développement "inclusif" qui crée des emplois non délocalisables et produit du lien social.

Le soutien apporté par la Métropole, en complémentarité de l'action des communes, s'organise autour de 3 axes :

- promouvoir et faire connaître l'ESS, promouvoir les pratiques les plus performantes auprès du grand public et animer les acteurs de la promotion autour de projets collectifs,
- soutenir l'innovation sociale et structurer des filières répondant aux enjeux des territoires de la Métropole, développer les coopérations entre les acteurs (ESS et hors ESS), accroître la performance économique collective, faire émerger des projets structurants et animer les acteurs,
- favoriser l'entrepreneuriat solidaire et le développement d'affaires de ces entreprises : créer des emplois et des activités génératrices de revenus, favoriser l'innovation et le développement d'affaires en répondant à la demande socialement responsable des donneurs d'ordre du territoire.

Par ailleurs, en janvier 2018, le Haut-commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale a lancé un appel à projets "French impact" qui a pour objectif de soutenir le développement de projets innovants et de permettre que des innovations locales puissent devenir des solutions duplicables au niveau national. Sur les 22 structures sélectionnées au niveau national, 3 entreprises sont implantées sur le territoire métropolitain, ce qui prouve bien la richesse de son écosystème.

D'ici octobre 2018, la Métropole se positonnera sur la 2ème partie de l'appel à projets pour être l'un des premiers territoires d'excellence labellisés French impact. L'enjeu de la labellisation, qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année, sera de renforcer la dynamique de décloisonnement des acteurs économiques au service des enjeux sociétaux et d'accompagner le changement d'échelle des entreprises sociales pour faire de Lyon la capitale européenne de l'innovation sociale.

III - Compte-rendu des actions soutenues en 2017

1° - L'innovation sociale et le développement d'affaires : CRESS AURA, ANCIELA, MIETE, CCO, Ronalpia, Etic, Les Petites Cantines, Santé Commune

Par la délibération n°2017-2147 du 18 septembre 2017, le Conseil de la Métrople a attribué un montant total de subventions de 59 400 € au profit des structures de l'innovation sociale et de la promotion de l'économie sociale et solidaire pour leurs programmes d'actions 2017 à l'échelle de la Métropole.

a) - CRESS AURA

Le projet associatif et ses objectifs

La CRESS AURA est une association mandatée par l'État pour représenter les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Elle est composée d'entreprises du secteur de l'ESS ainsi que d'organisations professionnelles régionales et est chargée de fédérer, représenter et accompagner l'ensemble de ces acteurs.

Le soutien de la Métropole à la CRESS AURA, en cohérence avec la stratégie ESS de la Métropole porte sur l'offre de services développée par la CRESS AURA pour les collectivités :

- la promotion,
- le développement d'affaires,
- l'innovation sociale.

Bilan des actions réalisées en 2017

- Développement d'affaires

La CRESS AURA, en collaboration avec les services de la Métropole, organise des rencontres d'affaires appelées "ESSpresso". Ces événements sont un moyen de contribuer au développement commercial des entreprises sociales tout en donnant l'occasion aux entreprises dites classiques de développer un sourcing de fournisseurs responsables. 2 événements ont été organisés en 2017 qui ont donné lieu à 550 rendez-vous d'affaires et ont rassemblé près de 130 participants issus de l'ESS et de l'économie classique. 90 % des entreprises se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites de leur participation et 80 % ont envie d'aller plus loin ensemble. Un atelier "communiquer efficacement à l'oral" a été expérimenté en amont pour que les structures de l'ESS adoptent un discours clair et percutant dans le cadre de leurs relations commerciales.

La CRESS AURA a également diffusé 3 notes d'opportunités sur des filières à forts potentiels de développement pour les structures de l'ESS (économie circulaire, le numérique et l'alimentation durable). Elle a organisé des matinales "Perspectivess" sur ces mêmes thématiques pour favoriser les échanges et l'appropriation des enjeux.

- Promotion

L'organisation des trophées de l'ESS et de l'innovation sociale en coopération avec la Métropole pendant le mois de l'ESS a rassemblé près de 200 personnes et a donné lieu à la parution d'un magazine valorisant les lauréats ainsi que l'ensemble de l'écosystème métropolitain. Le Haut Commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale a pu participer à cet événement au cours duquel il a annoncé les grandes lignes de sa feuille de route.

- Innovation sociale : accompagnement individuel

La CRESS a analysé 49 projets socialement innovants et 5 entreprises du territoire ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé. L'ingénierie de projets individuels doit permettre l'émergence d'actions innovantes en fournissant un accès à des prestations de conseil, de formation, d'expertise ou encore à des financements spécifiques.

b) - Anciela

Le projet associatif et ses objectifs

Anciela est une association qui vise à susciter, encourager et accompagner les engagements et initiatives citoyennes en faveur d'une société plus écologique et solidaire.

Pour ce faire, l'association mène deux grandes démarches :

- la démarche "Envie d'agir" qui a pour objectif de susciter et d'accompagner les engagements citoyens en favorisant les rencontres et associations. Anciela dispose d'outils tels que le guide, le site internet et le magazine "Agir à Lyon". En parallèle, la structure organise des permanences et des animations sur l'espace public,
- la pépinière d'initiatives citoyennes qui permet d'accompagner les porteurs d'initiatives sociales et solidaires.

La pépinière entame sa 5^{ème} année de developpement, avec une croissance importante des demandes d'accompagnement d'initiatives. En effet, depuis le debut de l'année 2018, les demandes d'accompagnement de nouveaux porteurs de projets se sont considérablement accélérées avec aujourd'hui près de 6 nouvelles demandes d'accompagnement chaque semaine.

Bilan des actions réalisées en 2017

Depuis 2014, la pépinière accompagne gratuitement et sans sélection les porteurs de projets situés sur le territoire de la Métropole. Ce suivi global couvre les différents enjeux des actions qu'ils soient techniques ou personnels et est divisé en deux dimensions : un accompagnement personnalisé et un accompagnement collectif entre les différents porteurs de projets. Ce sont plus de 350 initiatives qui ont été accompagnées depuis la création de la pépinière : épiceries zéro-déchet, atelier d'auto-réparation électronique, mouvements de réduction des déchets, etc.

c) - La MIETE

Le projet associatif et ses objectifs

La MIETE est une association qui accompagne les projets au service du lien et de l'innovation sociale. Ses domaines d'expertise sont la mixité des publics et notamment le handicap, le faire ensemble, la participation, la gouvernance et l'accessibilité universelle. C'est pourquoi son action est dirigée en priorité vers :

- des projets à destination des publics fragilisés, qu'ils prennent la forme de services, de conseils, de formations ou d'innovations technologiques et numériques,
- des projets collectifs de type associatif en phase d'étude ou de démarrage.

Bilan des actions réalisées en 2017 :

En 2017, la MIETE a dénombré 70 structures adhérentes (principalement des associations) soit 20 de plus qu'en 2016. Elle a également accueilli 70 porteurs de projets et accompagné le développement de 10 d'entre eux. Ces projets s'inscrivent pleinement dans les champs de l'ESS: solidarité internationale, culture, éducation, santé ou encore environnement. La MIETE fait également partie du réseau de co-working Grand Lyon.

Enfin, elle a poursuivi le développement de ses actions de valorisation des compétences du bénévolat, de remobilisation vers l'emploi et l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés par le biais de "cafés contact emploi" inscrits dans le cadre du Fest'Dif. Ce Festival inter-associatif de la "Différence et de la diversité" est porté par la MIETE. Cette dernière a également travaillé un partenariat avec le village des recruteurs qui s'est tenu en novembre 2017 et a participé aux rencontres Handiagora afin de promouvoir ses actions auprès des personnes en situation de handicap.

d) - Centre culturel œcuménique (CCO) Villeurbanne

Bilan des actions réalisées

Le CCO est un laboratoire d'innovation sociale et culturelle ancré sur le territoire de la métropole lyonnaise depuis 50 ans. Il fédère un réseau de près de 300 acteurs associatifs. Pépinière d'initiatives collectives et de rencontres favorisant le dialogue interculturel, plus de 30 000 personnes fréquentent annuellement les différentes manifestations qu'il organise.

Le projet associatif et ses objectifs

Le CCO porte un projet ambitieux et innovant sur le site de l'ancien IUFM situé rue Alfred Musset à Villeurbanne : l'Autre Soie, en partenariat avec la ville de Villeurbanne, la Métropole et le GIE Est Habitat (EMH, RSH, Aralis et Alynéa).

L'Autre Soie est le nom donné au projet de revitalisation de ce patrimoine qui a pour objectif de faire coexister des lieux de vie, de travail, de consommation, de restauration et de culture. L'ambition du projet est de lutter contre les dynamiques de ségrégations géographiques et sociales par la création de synergies nouvelles entre les politiques publiques du logement, de l'action sociale, du développement économique et de la culture au travers :

- d'une offre diverse et complète d'habitat et d'hébergement pour l'ensemble des publics y compris les plus vulnérables,
- d'un renforcement du maillage économique en accueillant des entreprises du domaine de l'économie sociale et solidaire,
- d'un lieu de création artistique, de culture et d'éducation populaire pour renforcer les capacités à dire et agir et faire émerger des projets collectifs.

e) - Ronalpia

Le projet associatif et ses objectifs

Pour répondre aux défis sociaux, démographiques et environnementaux qui sont au cœur des préoccupations des citoyens, il est nécessaire d'accélérer le développement de solutions nouvelles pour être en mesure d'apporter des réponses concrètes dans la vie quotidienne des grands-lyonnais. Ronalpia, incubateur de projets d'entrepreneuriat social, participe par l'accompagnement de porteurs de projet en phase de création, à développer ces nouvelles solutions.

La réponse à ces besoins non satisfaits passe également par le fait d'attirer des entreprises sociales à s'implanter sur notre territoire. Ronalpia, en partenariat avec l'Agence de développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), a développé un programme dédié à ces entreprises innovantes à fort potentiel, expérimenté en 2017 dans le cadre de l'appel à projets national de la fondation "La France s'engage".

Bilan des actions réalisées en 2017

10 entreprises sociales ont été accompagnées dans leur implantation par Ronalpia entre septembre 2016 et décembre 2017. L'impact observé, pour les structures implantées et pour le territoire, est le suivant :

- 35 emplois temps plein (ETP) créés localement, par les entreprises sociales et associations implantées,

- des structures qui s'articulent avec l'existant : plusieurs partenariats clef établis avec les acteurs locaux, qui témoignent d'une intégration réussie (ex: la Conciergerie Solidaire & Territoire Zéro Chômeur).
- des structures qui s'ancrent dans la durée, mobilisent et animent des communautés au service de l'intérêt général (ex : Singa 2 000 membres en 2 ans, naissance et structuration de l'antenne locale fin 2017).

f) - ETIC

Le projet de l'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et ses objectifs

Entreprise solidaire d'utilité sociale, ETIC, par le biais de la mobilisation de l'épargne citoyenne, crée des espaces de bureaux et d'ateliers mutualisés pour soutenir le développement des entreprises de l'ESS et de l'innovation sociale.

En effet, ces entreprises ont la particularité de se fixer des "contraintes" supplémentaires au niveau social et environnemental vis-à-vis de l'ensemble de leurs "tiers partenaires" (fournisseurs, prestataires, salariés, investisseurs, etc.). Cette finalité sociale se fait bien souvent au détriment de la marge potentielle que pourraient développer leurs activités économiques. L'équilibre financier est alors plus précaire et réduit significativement les possibilités d'investissements et de développement. La mutualisation de leurs espaces de vie (salles de réunion, ateliers, locaux de vie, locaux techniques,etc.), mais aussi de leurs équipements et de leurs services (internet, téléphonie, courrier, reprographie, RH achats, entretien, maintenance, etc.), peut permettre d'optimiser leurs charges et ainsi de libérer des marges de manœuvre pour pérenniser et développer leurs activités d'utilité sociale (à l'image du Pole Hévéa qui héberge plus de 25 structures pour près de 160 personnes).

Comme les autres entreprises de l'ESS, ETIC se distingue par son but d'utilité sociale et par l'orientation de ses excédents vers la poursuite de son activité non lucrative. Elle bénéficie de l'agrément ESUS car la charge induite par l'objectif d'utilité sociale représente plus de 66 % de l'ensemble de ses charges et qu'elle pratique une politique de rémunération qui respecte les principes de la loi ESS du 31 juillet 2014.

ETIC sollicite la Métropole pour participer au financement d'un diagnostic des besoins des acteurs du territoire en termes de locaux d'activité afin de favoriser les mutualisations entre acteurs.

g) - Les Petites Cantines

Le projet associatif et ses objectifs

Les Petites Cantines, créées en 2015, ont pour objectif de faire reculer le sentiment d'isolement et d'anonymat en ville. Pour ce faire, elles proposent aux habitants de cuisiner un repas ensemble et de se réunir autour de la même table afin de favoriser les rencontres. Les objectifs des Petites Cantines sont les suivants :

- expérimenter l'alimentation durable en leur apprenant à cuisiner des produits alimentaires bruts, sources de vitamines et de saveurs, issus de circuits de proximité et dans la mesure du possible en agriculture bio,
- se réunir en cuisinant ensemble ou, plus simplement, en partageant un repas complet à prix libre, les recettes expérimentées peuvent ensuite être reproduites à domicile pour moins de 2 €,
- fédérer les Lyonnais autour d'un projet participatif de territoire,
- apporter un soin particulier à l'accueil des personnes en fragilité sociale,
- sensibiliser le grand public aux transformations de la société et aux leviers d'action de l'entreprenariat social.

Une analyse d'impact menée par l'agence d'évaluation "Pluricité" a montré que la 1ère cantine a parfaitement atteint ses objectifs avec 2 393 adhérents assurant la grande mixité sociale du lieu (le quart en situation de "vulnérabilité sociale" et 30 % de contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et dont 50 % s'estiment avoir été sensibilisés à l'alimentation durable ce qui a conduit 38 % des usagers à consommer plus de fruits et légumes locaux.

En 2018, l'association a testé un modèle d'essaimage dans 2 quartiers différents de Lyon : Perrache (centre-ville) et Paul Santy (quartier politique de la ville). Ce test a permis d'améliorer le modèle, avec plus de produits bios et l'élaboration d'une stratégie s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire (achat en vrac pour éviter les emballages, collecte des invendus bio du quartier, compostage des déchets organiques) qui fait l'objet d'un accompagnement de la Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt économie circulaire, zéro gaspillage (délibération n° 2018-2740 du Conseil du 27 avril 2018). Avec ses 2 nouvelles ouvertures, l'association revendique 6 000 adhérents.

En plus du volet restauration, l'association a monté un programme d'accompagnement sur un an, qui a pour but d'aider les porteurs de projet qui souhaiteraient monter une cantine de quartier. Pour ce faire, elle les accompagne dans leur étude de faisabilité, leur modèle économique, les aspects réglementaires ou encore la gestion opérationnelle d'un tiers-lieux.

h) - Santé Commune

Le projet associatif et ses objectifs

Le projet Santé Commmune est un centre de santé dans lequel collaborent des professionnels de la santé et du social et des habitants pour, à l'échelle d'un quartier, soigner, accompagner l'accès aux droits et promouvoir la santé dans une approche globale (santé/social).

Les principes :

- accueil libre et inconditionnel,
- accompagner les démarches administratives d'accès aux droits et orientation vers les opérateurs spécialisés (secours alimentaire, hébergement, insertion, handicap, etc.) et proposer un service d'interprétariat,
- prévention individuelle et collective, actions participatives de promotion de la santé à l'échelle du quartier.
- soigner les personnes dans une approche bio-psycho-sociale : Prendre en compte les déterminants sociaux de santé, articuler santé physique et santé mentale, combiner les compétences autour des situations complexes.

Les objectifs de l'association Santé Commune sont d'améliorer la prise en charge des patients et les conditions de travail des professionnels, de combler le déficit d'offres de soin, de réduire les dépenses de santé (patients et collectivité) et de renforcer le pouvoir d'agir des usagers, consolider le lien social, développer la "démocratie sanitaire".

Le centre de santé a la volonté de créer 9 ETP (médecins, sages-femmes, infirmières, assistante médiatrice santé, chargée de promotion de la santé).

2°- Promotion de l'ESS et de l'innovation sociale

a) - Le MOUVES

Le projet associatif et ses objectifs

Le MOUVES regroupe des entrepreneurs sociaux ainsi que des acteurs engagés dans la promotion de l'entrepreneuriat social. Ses membres ont la conviction qu'ils ont une responsabilité essentielle dans la construction d'un modèle de développement alternatif : plus solidaire, plus équitable, plus soutenable.

Bilan des actions réalisées en 2017

Le MOUVES a expérimenté en 2017 en collaboration avec la Métropole des projections du film "Demain" afin de sensibiliser le grand public aux défis sociaux et environnementaux actuels. L'objectif de ces évènements est, par l'intermédiaire du message positif porté par le film, de favoriser la mobilisation citoyenne autour d'initiatives qui existent près de chez eux.

Le format des événements est le suivant : la projection du film "Demain" suivie de présentations d'initiatives socialement innovantes. En plus du volet sensibilisation, ces soirées ont vocation à valoriser les innovations sociales et environnementales de chaque territoire et à favoriser le passage à l'action des citoyens. En 2017, 2 projections ont eu lieu : à Lyon 3° et Vaulx en Velin. Elles ont mobilisé près de 130 personnes.

b) - LyESS

Le projet associatif et ses objectifs

Constitué courant 2017, LyESS est un collectif ouvert à tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Son objectif est la promotion de l'économie sociale et solidaire auprès du grand public à l'échelle de la Métropole de Lyon. L'animation du collectif, organisé en commissions ou « ateliers » (coordination, événementiel, communication, etc.), est co-portée par chacun de ses membres qui sont, à l'heure actuelle : La CRESS AURA - Rhône développement initiatives - Le Centsept - CCO Villeurbanne - Locaux Motiv' - La MIETE - UP Café Lyon - Le MOUVES - Probono Lab - E-graine - Lyon A double sens.

LyESS s'est constitué autour de valeurs partagées et d'une bannière commune incarnée par un logo, la création d'un site internet et la création de profils sur les réseaux sociaux. Des outils collaboratifs permettant de faciliter le travail collectif ont été déployés, dans l'idée d'avoir le fonctionnement le plus ouvert et le plus inclusif possible, et ainsi fédérer une communauté d'acteurs autour de la bannière LyESS.

Pour répondre à l'enjeu de faire connaître aux habitants du territoire métropolitain les initiatives des acteurs de l'ESS, LyESS développe une offre de services à travers l'organisation d'événements de sensibilisation, de rencontres réseau et de temps d'information et d'orientation.

Bilan des actions réalisées

En 2017, la 1^{ère} "brique" de cette offre de services, les "apéro-réseau", ont permis de toucher près de 250 personnes.

IV - Programmes d'actions 2018 et plans de financement prévisionnels

1°- La CRESS AURA

La CRESS AURA poursuivra les actions entreprises en 2017.

L'un des objectifs 2018 de la structure est d'organiser au minimum 3 "ESSpresso" à l'échelle des conférences de la Métropole et d'évaluer les retombées économiques et la densité des partenariats de ces rencontres d'affaires. Un ESSpresso thématique sera également organisé à l'échelle de la Métropole.

En outre, la CRESS AURA prévoit l'organisation de 2 événements "filières" sur le territoire de la Métropole autour de thématiques spécifiques (silver économie, alimentation durable et circuits court ou encore habitat-logement). Ces événements accompagneront la parution des notes d'opportunités économiques relatives à la transition écologique et énergétique.

La CRESS AURA se propose également de faire connaître l'agrément ESUS auprès d'entreprises désireuses d'intégrer le champ de l'ESS. La CRESS AURA se positionne comme un promoteur de l'intérêt de cet agrément en proposant divers types d'actions :

- l'élaboration d'une fiche d'initiatives remarquables ESUS sur le territoire Grand-Iyonnais,
- l'organisation d'un événement réseau d'information.

Enfin, la CRESS AURA envisage de modifier son accompagnement de projets individuels socialement innovants vers de l'accompagnement de projets collectifs de territoire. Une expérimentation est prévue en partenariat avec la Ville de Vaulx en Velin et pourrait accompagner la structuration de la filière BTP/Écoconstruction/Eco-rénovation qui pourrait préfigurer la création d'un pôle territorial de coopération économique.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
charges de structure	68 716	Région Auvergne-Rhône- Alpes	150 550
charges de personnel	170 144	Etat	86 400
prestations	37 250	Ville de Lyon	3 000
	40.040	Métropole de Lyon	30 000
fonction support	43 940	autres	50 100
Total	320 050	Total	320 050

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 30 000 € au profit de la CRESS AURA pour ses actions en 2018 dans le cadre de la stratégie innovation sociale et développement d'affaires, montant identique à 2017.

2° - Anciela

Anciela poursuivra ses actions d'accompagnement menées en 2017 dans le cadre de sa pépinière d'initiatives.

Au vu du nombre croissant de demandes d'accompagnement (près de 6 nouvelles demandes par semaine), la structure souhaite développer et renforcer sa capacité d'accompagnement en mobilisant plus de temps humain consacré à la formation des accompagnateurs et en développant de nouvelles modalités et outils de suivi.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	21 400	vente produits et services	62 500
services extérieurs	33 000	subventions publiques	84 370
autres services extérieurs	4 036	dons et cotisations	56 150
-h d	474 500	Métropole de Lyon	5 000
charges de personnel	171 500	aide au service civique	4 166
charges financières	250	mécénat	18 000
Total	230 186	Total	230 186

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € au profit de l'association ANCIELA pour son action en 2018 dans le cadre de la stratégie innovation sociale et entrepreneuriat solidaire, montant identique à 2017.

3° - La MIETE

L'association souhaite poursuivre son développement en intégrant de nouveaux membres et en renforçant ses capacités d'accompagnement au service des porteurs de projets du territoire métropolitain.

En collaboration avec le Centre technique régional de la déficience visuelle, l'association est engagée dans un projet de living Lab ouvert sur le quartier et ses habitants, travaillant également plus spécifiquement sur les problématiques liés au handicap.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	37 692	vente produits et services	57 817
services extérieurs	23 879	subventions publiques	63 078
autros corvigos avtáriaura	14 067	produits financiers	15
autres services extérieurs		fonds de soutien	68 250
		Métropole de Lyon	5 000
charges de personnel	122 922	produits de gestion courante	4 400
Total	198 560	Total	198 560

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € au profit de l'association la MIETE pour son action en 2018 en faveur de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat solidaire, montant identique à 2017

4° - CCO Villeurbanne

En attendant la transformation du site de l'ex-IUFM qui devrait se faire sur plusieurs années, les porteurs de cette opération immobilière ont souhaité lancer un appel à manifestation d'intérêt pour une occupation temporaire des bâtiments existants afin de préfigurer le projet Autre Soie. L'objectif est ainsi d'amorcer un écosystème et des actions partenariales pilotes entre différents acteurs du territoire métropolitain. Les actions et activités développées dans le cadre de cette occupation temporaire devront être en lien avec les valeurs du projet.

Ce sont 22 structures de l'ESS, sur les 78 candidatures reçues, qui investiront prochainement le site. Le CCO se positionnera comme coordinateur et animateur de cet espace, en veillant à mettre en place des outils collaboratifs et une prise de décision participative. Aussi, le CCO fournira un accompagnement aux structures présentes, en partenariat avec les acteurs de LYVE.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	9 000	vente produits et services	13 292
services extérieurs	1 245	aide au service civique	550
autres services extérieurs	3 060	Mátropolo do Lyon	10 000
charges de personnel	10 537	Métropole de Lyon	10 000
Total	23 842	Total	23 842

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € au profit de l'association CCO pour son action en 2018 en faveur de l'innovation sociale et de l'ESS.

5° - Ronalpia

L'objectif du programme est de pouvoir accompagner l'implantation de 10 nouvelles entreprises en 2018. Pour cela, il est nécessaire de valoriser Lyon comme un territoire d'excellence en matière d'innovation sociale. L'appel à projets de labellisation des territoires French Impact participera à cet objectif et les actions menées par l'association auprès d'autres territoires Métropolitains renforceront son attractivité.

Les critères d'éligibilités pour accompagner ces entreprises seront :

- la réponse à un besoin social non satisfait identifié sur le territoire de la Métropole,
- la solidité du modèle économique,
- une mesure de l'impact social éprouvée,
- des perspectives de création d'emplois locaux.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
prestations	24 900	Métropole de Lyon	26 000
services extérieurs	5 000	Fondation "La France s'engage"	10 000
oborgos do porcenhol	32 100	32 100 Fondation OL	5 000
charges de personnel	32 100	fonds propres	21 000
Total	62 000	Total	62 000

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 26 000 € au profit de l'association Ronalpia pour son action en 2018 en faveur de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire.

6° - ETIC

ETIC sollicite la Métropole pour participer au financement d'un diagnostic des besoins des acteurs du territoire en termes de locaux d'activités afin de favoriser les mutualisations entre acteurs.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
services extérieurs	5 400	Métropole de Lyon	20 000
charges de personnel	29 700	fonds propres	15 100
Total	35 100	Total	35 100

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000 € au profit d'ETIC pour son action en 2018 en faveur de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire. Cette subvention entre dans le cadre du réglement d'exemption n° 1407/2013 du 18 décembre 2013 de la commission européenne.

7° - Les Petites Cantines

L'objectif de l'association est d'essaimer son modèle afin de créer 10 nouvelles cantines sur le territoire de la Métropole. L'ambition est d'impliquer 50 000 habitants et de créer 22 emplois durables d'ici à 2020. Les Petites Cantines s'attachent à employer des personnes éloignées de l'emploi, et accueillent tout au long de l'année les jeunes de l'école de la 2ème chance pour des stages de mise en situation professionnelle.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
étude liée à l'implantation des nouvelles cantines	50 000	Fonds Groupe SEB	25 000
		Métropole de Lyon	30 000
investissement matériel	30 000	autofinancement (Crowdfunding)	25 000
Total	80 000	Total	80 000

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 30 000 € au profit des Petites Cantines pour leur action 2018. Cette subvention s'inscrit au croisement de différentes politiques publiques et notamment dans l'orientation confirmée par le Conseil à travers sa délibération n° 2018-2666 du 16 mars 2018, qui a approuvé le développement d'une agriculture durable au travers des circuits courts et de l'agriculture biologique pour la période 2018-2020.

8° - Santé Commune

L'association Santé Commune sollicite la métropole pour une aide au démarage nécessaire au lancement du projet prévu en cctobre 2018.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	5 968	vente de produits et	32 875
services extérieurs	22 388	services	32 873
autres services extérieurs	23 186	subventions d'exploitation	101 060
impôts et taxes	2 484	Métropole de Lyon	20 000
charges de personnel	134 113	Commune de Vaulx en Velin	40 000
charges financières	167	transfert de charges	3 100
dotations	8 730	transiert de charges	3 100
emplois et contributions volontaires en nature	35 963	contributions volontaires en nature	35 963
Total	232 999	Total	232 999

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000€ au profit de l'association Santé Commune afin de contribuer au lancement de son centre de santé en 2018 qui s'inscrit dans une logique d'innovation sociale.

9° - Le MOUVES

Le MOUVES poursuit en 2018 l'organisation des projections du film "Demain". Début 2018, 3 projections ont été organisées à Bron, Lyon 9° et Tassin la Demi Lune. 2 événements sont à venir pour le restant de l'année à Oullins et à Villeurbanne.

Budget prévisionnel pour 5 projections

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
projections du film	2 500	subventions publiques	1 500
coordination du projet	7 649	Métropole de Lyon	7 000
omprévus	500	fonds propres	2 149
Total	10 649	Total	10 649

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 7 000 € au profit de l'association le MOUVES pour son action en 2018 en faveur de la promotion de l'ESS.

10° - LyESS

Le collectif LyESS propose d'expérimenter des formats d'accueil une fois par mois, permettant d'orienter les personnes, qu'elles soient nouvellement arrivées sur le territoire, porteuses de projet, étudiantes, en recherche d'emploi, salariées ou citoyennes en quête de sens. Ces "conciergeries" seront également l'occasion de faire découvrir des lieux emblématiques de l'ESS du territoire, qui sont autant de portes d'entrées pour faire connaître la vitalité de l'écosystème.

Le collectif poursuivra ces "apéros réseau" et organisera chaque mois un événement thématique (conférences, ateliers, etc.) croisant l'expertise de plusieurs acteurs, en réponse aux besoins détectés. Les actions de LyESS sont portées financièrement en 2018 par le MOUVES et Locaux Motiv'.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
prestations	17 550	Métropole de Lyon - 10 500 à Locaux Motiv'	23 500
services extérieurs	4 200		
charges de personnel	2 350	- 13 000 au MOUVES	
secours en nature	2 600	bénévolat	3 200
Total	26 700	Total	26 700

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 10 500 € au profit de l'association Locaux Motiv' et 13 000 € à l'association MOUVES au nom du collectif LyESS pour son action 2018 en faveur de la promotion de l'ESS sur le territoire métropolitain ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) l'attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre des dispositifs de promotion et d'innovation sociale pour l'année 2018, pour un montant total de 176 500 € répartis comme suit :
- 30 000 € au profit de la CRESS AURA,
- 5 000 € au profit de ANCIELA,
- 5 000 € au profit de la MIETE,
- 10 000 € au profit de CCO,
- 26 000 € au profit de Ronalpia,
- 20 000 € au profit de ETIC,
- 30 000 € au profit des Petites Cantines,
- 20 000 € au profit de Santé Commune,
- 20 000 € au profit de MOUVES dont 13 000 € au nom du collectif LyESS,
- 10 500 € au profit de Locaux Motiv' au nom du collectif LyESS,

- b) les conventions à passer entre la Métropole et les associations CRESS AURA, ANCIELA, MIETE, CCO, Ronalpia, ETIC, Les Petites Cantines, Santé Commune, MOUVES et Locaux Motiv' définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.
- **3° La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 176 500 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal exercices 2018 et 2019 chapitre 65 opération n° 0P36O5170 pour un montant de 30 500 € opération n° 0P36O5183 pour un montant de 146 000 €.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.

.